



Fédération
Française
du Sport
Adapté
Saône-
et-Loire

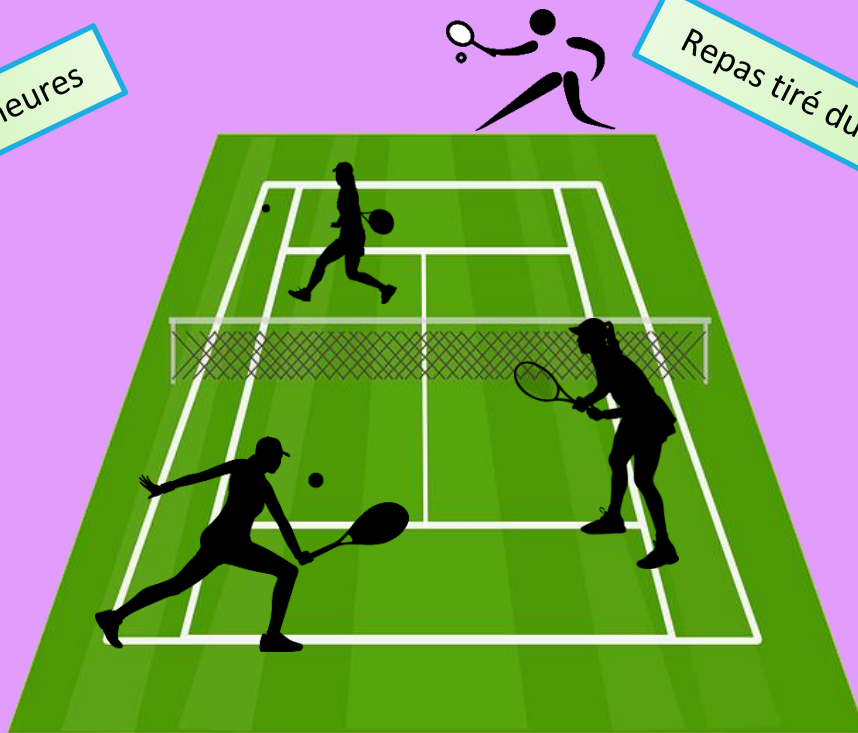
ATTENTION, SEULEMENT 20 PLACES !!!



**COMITÉ
SAÔNE
ET LOIRE**

Accueil à 10 heures

Repas tiré du sac de 12h à 13h30



Jeux de découverte de 10h30 à 12h

**JOURNÉE EXCLUSIVEMENT
FÉMININE**

Collation à 15h15 et pot de l'amitié

Journée Tennis Sport Adapté Féminin

Mardi 11 février 2020 à Montchanin

Inscription gratuite pour les participants avec licence annuelle FFSA loisir ou compétition.
Pour les non détenteurs de licence annuelle FFSA, licence découverte (pour l'événement) : 20 euros



Affaire suivie par Elise GAUTHRIN BOURAGHDA
Contact : 03-85-94-08-69 ou 06-86-92-94-69

A Chalon-sur-Saône, mercredi 13 novembre 2019

Objet : Journée Tennis Sport Adapté au Féminin

Mesdames, Messieurs,

Le Comité Départemental du Sport Adapté 71, avec la collaboration du Comité de Tennis 71, organise une journée intitulée Tennis Sport Adapté au Féminin :

Mardi 11 février 2020, à partir de 10 heures

Courts de tennis couverts - Comité de Saône et Loire de Tennis

Rue Avoise 71210 MONTCHANIN

Afin de permettre une bonne organisation, vous trouverez ci-joint la fiche d'inscription de la rencontre, à retourner **impérativement avant le vendredi 31 janvier 2020** par mail (sportadapte71@gmail.com) ou à l'adresse suivante :

CDSA 71 Pôle Associatif Paul Langevin,
2, rue Alphonse Daudet, 71100 CHALON SUR SAONE.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre le Comité Départemental du Sport Adapté 71, par téléphone au 03.85.94.08.69 et 06.86.92.94.69 ou par mail : sportadapte71@gmail.com.

En espérant vous compter, parmi nous, sur cette rencontre, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations très sportives.

Jean-Maurice MARECHAL

Président du CDSA 71



PRESENTATION DE LA RENCONTRE

1. Organisation :

Cette rencontre est organisée par le Comité Départemental du Sport Adapté 71 en partenariat avec le Comité de Tennis 71.

2. Date et horaires :

Elle aura lieu le **mardi 11 février 2020** selon les horaires suivants :

- 10h : Accueil des participants, **vérification des licences et des certificats médicaux de moins d'un an ou de moins de trois ans accompagnés d'un questionnaire de santé rempli et signé**
- 10h30-12h : Jeux de tennis
- 12h - 13h30 : Repas tiré du sac
- 13h30-15h15 : Jeux de tennis
- 15h15 : Fin des activités, goûter pour les participantes

ATTENTION : il n'y a que 20 places pour des raisons de surfaces des terrains
⇒ **1ers inscrits, 1ers servis !!!**

3. Lieu :

La manifestation se déroulera au :

Courts de tennis couverts - Comité de Saône et Loire de Tennis

Rue Avoise 71210 MONTCHANIN

4. Public concerné :

Cette rencontre est organisée pour tous les **sportives licenciées** du Sport Adapté, de tous âges, qui souhaitent découvrir le tennis ou participer à une journée de tennis-loisir **exclusivement réservée aux féminines !**

5. Activités :

Plusieurs jeux de tennis seront proposés pour la journée.



Comité Départemental du Sport Adapté 71

2, rue Alphonse Daudet – 71100 Chalon-sur-Saône

Téléphone : 03 85 94 08 69 – Portable : 06 86 92 94 69 – Mail : sportadapte71@gmail.com

Délégation du Ministère chargé des Sports, Membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)

N° Siret 441 246 949 000 32 – Code APE 9312 Z – Association reconnue d'utilité publique par décret du 26 avril 1999 – J.O. du 2 mai 1999

Une variante ludique du tennis appelée Pickelball sera aussi proposée, avec des balles spécifiques et raquettes en bois.

Les jeux se feront sur terrain intérieur (deux terrains couverts).

L'objectif principal est découvrir le tennis avec une approche ludique pour les **féminines qui souhaitent se sentir à l'aise dans la pratique** :

- Amélioration de la motricité, dissociation des ceintures, équilibre
- Amélioration de l'orientation spatiale
- Recherche de sensations kinesthésiques, conscience et contrôle corporel
- Respect des consignes
- Concentration
- Valorisation de la tâche accomplie
- Socialisation, faire des rencontres, échanger...

6. Tenue vestimentaire :

Les établissements s'assureront que les participantes soient bien **en tenue de sport** avec **chaussures de sport obligatoires** pour ne pas abimer le revêtement des courts.

7. Responsable technique :

- Anthony MELÉ, Educateur Sportif Tennis

8. Responsables généraux :

- Jean-Maurice MARECHAL, Président du CDSA 71, 03 85 41 52 48
- Pascal BUSSEREY, Président du Comité de Tennis 71
- Marie-Christine OUDOT, Responsable du Développement du Tennis Féminin au Comité de Tennis 71

9. Participation financière :

Les licenciés 2019-2020 sont dispensés de frais de participation.

ATTENTION !!! Pour les non licenciés, les frais d'inscription ont été fixés à **20 Euros** (frais de la licence découverte, limitée à 2 par an et par sportif accompagné d'un certificat médical daté de moins d'un an).

POUR INFO :

2 licences découvertes = 40€ pour l'année

Une licence FFSA annuelle = 35€ avec la possibilité de participer à toutes les manifestations prévues.

10. Rappel sur les licences :

Les sportifs devront être titulaire **obligatoirement** de leur licence annuelle ou d'une licence découverte, accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive pour pouvoir participer à la rencontre.

Un contrôle des licences ou licences découvertes sera effectué sur place avant le début de la rencontre. Les personnes ne remplissant pas les conditions précitées ne pourront, en aucune manière, participer aux activités.

Pour information :

Aucune licence ne sera délivrée sur place. Aucune dérogation ne sera accordée.

11. Informations médicales concernant l'athlète

Les associations ou établissements s'engagent à remettre les informations médicales (voir fiche en en fin de dossier) sous enveloppes cachetées en cas d'intervention éventuelle d'un médecin.

Journée Tennis Sport Adapté Féminin
Mardi 11 février 2020 à Montchanin

Fiche d'inscription

A renvoyer impérativement **avant le vendredi 31 janvier 2020**

Par mail à l'adresse : sportadapte71@gmail.com

Ou à l'adresse suivante :

CDSA 71- Pôle Associatif Paul Langevin - 2, rue Alphonse DAUDET
71100 CHALON-SUR-SAONE

Rappel : seulement 20 place !

Association ou Établissement :

Adresse : _____

Tel : _____

Mail : _____ @ _____

Responsable du dossier : _____

Inscription des participants :

Pour participer à la rencontre, **une licence FFSA annuelle est obligatoire (loisir ou compétition)**. Les personnes qui ne sont pas encore licenciées peuvent prendre une Licence découverte (20€ limitée à 2 par an et par sportif) valables uniquement sur la journée via le CDSA 71 : pour se faire, cochez la case correspondante dans le tableau ci-dessous.

LC : Licence Compétitive, LNC : Licence Non Compétitive, Licence découverte (1 jour)

Nom Prénom	Date de Naissance	Licence découverte 20 euros	Si sportifs déjà licenciés FFSA N° licence + LC ou LNC



Comité Départemental du Sport Adapté 71

2, rue Alphonse Daudet – 71100 Chalon-sur-Saône

Téléphone : 03 85 94 08 69 – Portable : 06 86 92 94 69 – Mail : sportadapte71@gmail.com

Délégation du Ministère chargé des Sports, Membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)

N° Siret 441 246 949 000 32 – Code APE 9312 Z – Association reconnue d'utilité publique par décret du 26 avril 1999 – J.O. du 2 mai 1999

INFORMATIONS MÉDICALES CONCERNANT L'ATHLÈTE

IMPORTANT : À mettre sous pli cacheté et à remettre au médecin chargé de la couverture médicale de la rencontre ou au médecin appelé en urgence.

NB : Ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et Prénom de l'athlète :

Date de naissance :

Sexe : masculin féminin

Association sportive :

Code postal :

INFORMATIONS MÉDICALES :

1/ poids :

Nom du médecin traitant :

2/ type de handicap :

Adresse :

Téléphone :

- Déficience intellectuelle (Q.I)
 - <35
 - 35<QI<55
 - 55<QI<75
 - >75
- Maladie génétique ou chromosomique type
- Trouble délirant type
- Schizophrénie ou trouble schizophrénique type
- Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire type
- Trouble du comportement, accès d'agitations type
- Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels type
- Syndrome dépressif type
- Trouble de l'alimentation type
- Trouble du sommeil type
- Trouble de la personnalité type
- Autisme au syndrome autistique type
- Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics type
- Autre trouble mental type

3/ déficit sensoriel :

VISUEL : type

Port de lunettes de lentilles

AUDITIF : type

Appareillage OUI NON

4/ antécédents médicaux :

- Epilepsie type de crise
- Maladies cardiovasculaires type :
- Asthme, autres affections respiratoires type :
- HTA variation de tension habituelle :
- Trouble de la coagulation type :
- Maladie neurologique type :
- Maladie rénale type :

- Allergies type :
- Affections dermatologiques type :
- Hernies type :
- Prothèses dentaires type :
- Problème orthopédique type :

5/ antécédents chirurgicaux :

Types :

6/ antécédents traumatiques sportifs :

Types :

7/ médication en cours :

Nom des médicaments	Posologie	Heures	Date de prescription

8/ allergies médicamenteuses connues :

9/ Autres types d'allergie :

10/ vaccination tétanos :

Date du dernier rappel :

11/ régime particulier :

Diabète : oui non

Autre type :

11/ joindre la photocopie :

De la carte de sécurité sociale

De la mutuelle complémentaire

